SPECTACLE
DATE LIMITE
10 MAI 2020

APPEL À CANDIDATURE 2021

RÉSIDENCE DE CRÉATION

LA FABRIQUE
JASPIR

ÉDITO

Jaspir, 18 ans d'activisme culturel

18 ans déjà que Jaspir s'efforce de rendre la culture accessible à tous sur le **territoire nord-isérois**.

L'association poursuit sa vocation en créant du lien social & en défendant des valeurs de **démocratie culturelle, de démocratisation et d'ouverture** sur les autres via son lieu de création La Fabrique, mais aussi en se tournant vers l'extérieur.

LES GRANDS PROJETS PORTÉS PAR JASPIR :

- **Prendre le soin de rire,** des clowns auprès de nos ainés
- Le **Festival 100 Détours**, festival itinérant en Nord-Isère
- La **Fabrique Jaspir**, espace d'échange, de formation et d'expériences artistiques et culturelles.
- Le **Label 440**, production d'album
- **Jaspir prod**, production de spectacles & prestations événementielles
- **38ème voix**, édition phonographique

Dans sa position de **ressource artistique sur le territoire** et de **soutien à la création,** la Fabrique Jaspir propose des accueils en **résidence de création**. La ligne artistique est pluridisciplinaire, peuvent être accueillis des projets **espace public, clown, cirque, marionnette, musique, conte, théâtre, danse**....Les **écritures contemporaines** seront privilégiées.

LA FABRIQUE : LIEU D'ÉCHANGE, DE CRÉATION ARTISTIQUE & DE FORMATION

Le lieu est équipé d'un **espace d'exposition, d'un studio de répétition** de 26m² et de **2 salles de travail** : la **« Salle des Miroirs »** de 110m² et la **« Boîte Noire »** de 55 m².

C'est aussi un lieu de vie avec un **espace vert convivial** de 100m², une **cuisine équipée** (micro ondes, four électrique, plaques chauffantes et frigos privatifs mis à disposition des artistes en résidence) et des **bureaux** (connexion internet RJ45 et Wifi dans l'ensemble du bâtiment et possibilité de mise à disposition d'un poste informatique).

APPEL À RÉSIDENCES 2021

Jaspir propose pour 2021 d'accompagner des équipes artistiques dans leur création avec deux dispositifs différents :

- Les résidences "Coup de pouce" **- Candidatures ouvertes jusqu'au 10 mai 2020**
- Les résidences "À la carte" - **Candidatures ouvertes toute l'année**

COMMENT NOUS SOUMETTRE VOTRE PROJET ?

Pour être accueillis en résidence à La Fabrique, les artistes doivent complêter le formulaire **en ligne sur www.fabriquejaspir.com** comprenant ;

- Un dossier de création avec calendrier et budget
- Une fiche technique ou pré fiche technique (en tous les cas besoin clairs en terme d'espace de travail et de possibles contraintes)
- Les objectifs de travail de la résidence
- Le type de résidence demandée et la formule technique choisie du projet s'il y a lieu
- Des propositions de période de résidence

COUP DE POUCE

Les résidences **coup de pouce** auront lieu à **la Fabrique Jaspir** sous réserve des espaces disponibles, pour une courte durée **(cinq jours maximum)** ou en hors les murs en partenariat avec d'autres structures.

Dans le cadre de ces résidences Coup de pouce Jaspir mettra à **disposition**

- Le **matériel technique fixe des salles.** Les coûts inhérents à la présence du technicien d'accueil pour le montage et le démontage sont à la charge de l'équipe artistique
- Un **espace de travail** à disposition (suivant les disponibilités des locaux)
- Un **espace cuisine commun** à partager avec l'équipe
- Les **hébergements**

Chaque résidence coup de pouce fera l'objet d'une convention entre la Fabrique Jaspir et la structure accueillie, définissant les modalités retenues.

Elle se conclura par une **présentation publique** (temps d'échange public sous forme de discussion, ou restitution « spectaculaire » et/ou action de médiation).

À LA CARTE

PROJET DE RÉPÉTITION & DE CRÉATION SPECTACLE VIVANT

Ces résidences peuvent être demandées **toute l'année**, en dehors du présent appel à candidature.

A charge pour les équipes artistiques :

= location des espaces de travail au tarif de 20€ / jour. Les compagnies pourront utiliser le matériel technique fixe des salles. Les coûts inhérents à la présence du technicien d'accueil pour le montage et le démontage sont à la charge de l'équipe artistique

- Les frais d'adhésion à l'association s'élèvent à 10€ par participant.
- La restauration et le logement sont à la charge des artistes.

LES FORMULES TECHNIQUES

Selon vos besoins, du matériel supplémentaire devra être installé dans ces salles. Nous proposons plusieurs formules permettant d'accéder à ces conditions :

RÉSIDENCE SON - 200€ TCC
Pour les groupes ou compagnies souhaitant travailler le son de leur création. Cette formule correspond à l'équipement technique son de base d'une petite scène typée « musique actuelle ». Mise à disposition de matériel de sonorisation et d'un technicien d'accueil pour le montage et le démontage.

RÉSIDENCE LUMIÈRE - 200€ TCC
Pour les groupes ou compagnies en résidence de travail sur la mise en lumière de leur création. Mise à disposition de matériel d'éclairage et d'un technicien d'accueil pour le montage et le démontage. Attention, les possibilités d'accroche sont limitées à la Fabrique.

RÉSIDENCE SON & LUMIÈRE - 350€ TCC
Pour les groupes ou compagnies souhaitant bénéficier de la mise à disposition et du montage/démontage de matériel de sonorisation et de mise en lumière lors de leur résidence de travail. Elle correspond aux deux premières formules rassemblées. Pour ses trois formules, nous vous proposons également un enregistrement « sortie de console » si vous souhaitez repartir avec une trace. (Sur demande / prix compris dans le pack son)

* Info : Le matériel est mis à disposition gracieusement. Le prix payé correspond au salaire du technicien présent pour le montage et démontage du matériel.

CONTACTS

LA FABRIQUE JASPIR
La Fabrique
178, impasse du Pré de la Barre
38440 Saint Jean de Bournay

Tél. : +33 (0)4 74 79 51 67

COORDINATEUR RÉSIDENCES
Ève
Tél. : 04 74 79 51 67
Mail. : residence@jaspir.com

RÉGIE GÉNÉRALE LA FABRIQUE
Nicolas
Mail. : prestation@jaspir.com

LA FABRIQUE
JASPIR

WWW.FABRIQUE.JASPIR.COM